

Les stages optionnels de psychiatrie adulte

Unités d'enseignement

Milieux offrant le stage – HMR, CHUM, HSC-PAP

Buts:

1. Parfaire ses connaissances cliniques en psychiatrie générale adulte (diagnostic différentiel, investigations et plans de traitement, pharmacologie).
2. S'initier à l'enseignement clinique à travers l'encadrement de résidents juniors.
3. S'intégrer à l'enseignement théorique déjà offert aux résidents juniors.
4. Développer des capacités de leadership au sein d'une équipe interdisciplinaire.
5. Développer une meilleure autonomie professionnelle.
6. Améliorer l'intégration des connaissances déjà acquises au cours de la résidence, à travers le processus de transmission à des collègues débutants

Compétences générales:

Expert médical

À la fin du stage, le résident sénior devra :

1. avoir démontré sa maîtrise du diagnostic et du traitement des principales psychopathologies rencontrés à l'interne.

Communicateur

À la fin du stage, le résident sénior devra :

1. avoir démontré sa capacité d'écoute envers les patients et leur famille, les résidents qu'il supervise et les membres de l'équipe.
2. avoir participé activement au partage d'information (cours, séminaires, réunions d'équipes, etc.) avec les résidents et les externes ainsi qu'avec personnel impliqué dans l'unité d'enseignement.

Collaborateur

À la fin du stage, le résident sénior devra :

1. avoir participé activement au travail interdisciplinaire.
2. Avoir démontré sa capacité de consulter efficacement ses collègues médecins et autres professionnels de la santé.

Gestionnaire

À la fin du stage, le résident sénior devra :

1. avoir démontré sa capacité à utiliser efficacement les ressources nécessaires au diagnostic et au traitement des patients.
2. Avoir démontré sa maîtrise de la gestion d'une équipe multidisciplinaire.

Promotion de la santé

À la fin du stage, le résident sénior devra :

1. avoir démontré sa capacité à sensibiliser les résidents et externes qu'il aura supervisé ainsi que les membres de l'équipe multidisciplinaire et les patients à de saines habitudes de vie.
2. Avoir démontré sa connaissance des différents déterminants de la santé.

Érudition

À la fin du stage, le résident sénior devra :

1. avoir démontré sa maîtrise efficace des différents aspects de la science psychiatrique.
2. Avoir démontré une compréhension des besoins et un engagement dans des activités de formations continue.
3. Avoir contribué au développement de nouveaux savoirs

Professionnalisme

À la fin du stage, le résident sénior devra :

1. avoir démontré sa capacité à pratiquer une médecine de haute qualité avec intégrité, honnêteté, compassion et dans le respect de la diversité.

En plus de démontrer la maîtrise de tous ces rôles, le résident sénior sera appelé à les enseigner activement auprès des externes et résidents qu'il sera amené à superviser ainsi qu'aux autres membres de l'équipe impliqué dans l'unité d'enseignement.